



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-027-2024-12

PUBLIÉ LE 12 DÉCEMBRE 2024

# Sommaire

## **Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France /**

IDF-2024-12-12-00006 - Décision Portant délégation de signature de Madame Mylène TESTUT-NEVES, **??** Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, **??** de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France **??** (2 pages)

Page 3

IDF-2024-12-12-00005 - Arrêté Portant subdélégation de signature de Madame Mylène TESTUT-NEVES, **??** Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture **??** et de la forêt d'Île-de-France, en matière administrative **??** (2 pages)

Page 6

IDF-2024-12-12-00004 - Arrêté portant subdélégation de signature de Madame Mylène TESTUT-NEVES, **??** Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt **??** d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire **??** (3 pages)

Page 9

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2024-12-12-00006

Décision Portant délégation de signature de  
Madame Mylène TESTUT-NEVES,  
Directrice régionale et interdépartementale de  
l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France

## DÉCISION

Portant délégation de signature de Madame Mylène TESTUT-NEVES,  
Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France

La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

**Vu** le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, notamment son article 4,

**Vu** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

**Vu** l'arrêté ministériel du 08 juillet 2024 modifié nommant Madame Mylène TESTUT-NEVES, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Mylène TESTUT-NEVES, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, la subdélégation de signature est donnée à :

- Monsieur Benjamin GENTON, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint,
- Madame Claire LE BIGOT, inspectrice générale de santé publique vétérinaire, directrice régionale et interdépartementale adjointe,

à l'effet de signer tous arrêtés et décisions relevant de l'article 4 du décret du 29 avril 2010 susvisé.

**Article 2** : Délégation de signature est donnée à Madame Anne RICHARD, attachée principale d'administration, cheffe du service régional de la formation et du développement, à l'effet de signer,

dans le cadre de ses attributions et compétences, tous arrêtés, décisions et documents concernant le les 1° et 2° du point I de l'article 4 du décret du 29 avril 2010 susvisé.

**Article 3 :** Délégation de signature est donnée à Madame Fanny HERAUD, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du service régional d'information statistique et économique, ou en cas d'absence ou d'empêchement, à son adjoint, Monsieur Vladimir TARDY, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, tous arrêtés, décisions et documents concernant le 3° du point I de l'article 4 du décret du 29 avril 2010 susvisé.

**Article 4 :** La décision n°IDF-2024-08-21-00011 du 21 août 2024 est abrogée.

Fait à Paris, le 12 décembre 2024

La directrice régionale et interdépartementale  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

SIGNE

Mylène TESTUT-NEVES

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2024-12-12-00005

Arrêté Portant subdélégation de signature de  
Madame Mylène TESTUT-NEVES,  
Directrice régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt d'Île-de-France, en matière  
administrative

## **ARRÊTÉ**

Portant subdélégation de signature de Madame Mylène TESTUT-NEVES  
Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt d'Île-de-France, **en matière administrative**

La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

**Vu** le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

**Vu** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

**Vu** l'arrêté ministériel du 8 juillet 2024 modifié portant nomination de la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024,

**Vu** l'arrêté du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris N°IDF-2024-08-21-00002 du 21 août 2024 portant délégation de signature à la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière administrative,

### **ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté préfectoral N°IDF-2024-08-21-00002 du 21 août 2024 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Mylène TESTUT-NEVES, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, la subdélégation de signature est donnée à :

- M. Benjamin GENTON, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional adjoint,
- Mme Claire LE BIGOT, inspectrice générale de santé publique vétérinaire, directrice régionale et interdépartementale adjointe,

**Article 2** : Subdélégation de signature est donnée aux agents suivants de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, dans les matières et pour les actes relevant de leur domaine d'activité :

- M. Filipe SANTOS, attaché principal d'administration, chef de mission, pour ce qui concerne la mission du pilotage stratégique,

- Mme Selma TAFANI, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, cheffe de service pour ce qui concerne le service régional de l'économie agricole. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Mme Anne-Laure LAVAL, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, adjointe à la cheffe de service ;
- Mme Claire FUENTES, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, cheffe de service, pour ce qui concerne le service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Mme Clara GOOSSAERT, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, adjointe à la cheffe de service ;
- Mme Fanny HERAUD, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du service régional de l'information statistique et économique. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à M. Vladimir TARDY, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjoint à la cheffe de service ;
- Mme Anne RICHARD, attachée principale de l'administration, cheffe du service régional de la formation et du développement, en ce qui concerne le contrôle de légalité des actes des établissements d'enseignement agricole.
- M. Arnaud CHATRY, inspecteur en chef de santé publique vétérinaire, chef du service régional de l'alimentation. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Mme Claire VILLEDARY, inspectrice en chef de santé publique vétérinaire, adjointe au chef de service.

**Article 3** : L'arrêté n°IDF-2024-11-20-00002 du 20 novembre 2024 est abrogé.

**Article 4** : Une copie de cet arrêté sera adressée au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris (direction des affaires juridiques).

**Article 5** : La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Île-de-France) accessible sur le site internet de la préfecture : [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/).

Fait à Paris, le 12 décembre 2024

La directrice régionale et interdépartementale  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

**SIGNE**

Mylène TESTUT-NEVES

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2024-12-12-00004

Arrêté portant subdélégation de signature de  
Madame Mylène TESTUT-NEVES,  
Directrice régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement  
secondaire

## **ARRÊTÉ**

portant subdélégation de signature de Madame Mylène TESTUT-NEVES,  
Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
d'Île-de-France, en **matière d'ordonnancement secondaire**

La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
d'Île-de-France,

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

**Vu** le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

**Vu** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

**Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Vu** l'arrêté ministériel du 08 juillet 2024 modifié nommant Madame Mylène TESTUT-NEVES, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024,

**Vu** l'arrêté du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris N°2024-08-21-00003 du 21 août 2024 portant délégation de signature à Madame Mylène TESTUT-NEVES, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire,

## **ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté préfectoral N°2024-08-21-00003 du 21 août 2024 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Mylène TESTUT-NEVES, ingénieure générale, des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, la subdélégation de signature est donnée à :

- M. Benjamin GENTON, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint ;
- Mme Claire LE BIGOT, inspectrice générale de santé publique vétérinaire, directrice régionale et interdépartementale adjointe ;
- M. Filipe SANTOS, attaché principal d'administration, chef de la mission du pilotage stratégique ;
- Mme Anne RICHARD, attachée principale d'administration, cheffe du service régional de la formation et du développement ;

à l'effet de signer, dans les limites de leurs attributions, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État dans le cadre des programmes suivants :

- « Enseignement supérieur et recherche agricoles » (n° 142),
- « Enseignement technique agricole » (n° 143),
- « Economie et développement durable de l'agriculture et de la forêt » (n° 149),
- « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » (n° 206),
- « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » (n° 215),
- « Développement et transfert en agriculture » (n°775).

Ainsi que, dans la limite de leurs attributions et dans la limite des plafonds de dépenses qui auront été notifiés par le préfet de région, toutes pièces pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'état dans le cadre des programmes suivants :

- « Administration territoriale de l'État » (n° 354),
- « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'Etat » (n° 723),
- « Ecologie » (n°362).
- « Compétitivité » (n° 363).

**Article 2 :** Les agents habilités au sein des services à constater le service fait et vérifier la conformité avec les pièces justificatives font l'objet d'une annexe au présent arrêté.

**Article 3 :** L'arrêté n°IDF-2024-11-20-00004 du 20 novembre 2024 est abrogé.

**Article 4 :** Une copie de cet arrêté sera adressée au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, (direction des affaires juridiques).

**Article 5 :** La directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les personnes mentionnées aux articles 1 et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Île-de-France) accessible sur le site internet de la préfecture : [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/).

Fait à Paris, le 12 décembre 2024

La directrice régionale et interdépartementale  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

**SIGNE**

Mylène TESTUT-NEVES

## ANNEXE

### **Liste des agents habilités à valider les opérations comptables dans les outils Chorus**

Filipe SANTOS, chef de la mission du pilotage stratégique (MPS)  
Christophe CODARINI, contrôleur de gestion régional à la mission du pilotage stratégique (MPS)  
Laurence JOUBIER, chargée de gestion, appui au RBOP à la mission du pilotage stratégique (MPS)  
Anne RICHARD, cheffe du service régional de la formation et du développement (SRFD)  
Morgann PUIFERRAT, gestionnaire, contrôle légalité, appui juridique des établissements publics, suivi BOP 143 (SRFD)

### **Liste des agents habilités à constater le service fait et vérifier la conformité avec les pièces justificatives**

#### **1) DRIA AF site du Ponant**

##### **Service régional de la formation et du développement (SRFD)**

Anne RICHARD, cheffe de service

##### **Service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires (SERFOBT)**

Claire FUENTES, cheffe de service

Clara GOOSSAERT, adjointe à la cheffe de service

##### **Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)**

Fanny HERAUD, cheffe de service

Vladimir TARDY, adjoint à la cheffe de service

##### **Service régional de l'économie agricole (SREA)**

Selma TAFANI, cheffe de service,

Anne-Laure LAVAL, adjointe à la cheffe de service

##### **Service régional de l'alimentation (SRAL)**

Arnaud CHATRY, chef de service

Claire VILLEDARY, adjointe à la cheffe de service et cheffe du pôle vétérinaire

Anne-Marie BOURDELEAU, adjointe à la cheffe du pôle vétérinaire

Hélène PREUX, cheffe de pôle offre alimentaire et nutrition

##### **Inspecteurs santé et sécurité au travail (ISS)**

Pierre CLAVEL, inspecteur santé et sécurité au travail

Marie-Catherine TARADACH, inspectrice santé et sécurité au travail

#### **2) DRIA AF site de Roissy**

##### **Service régional de l'alimentation (SRAL)**

##### **Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (PCF)**

Imed SAADAOU, chef du poste frontalier de Roissy

François JACQUET, adjoint au chef du poste frontalier de Roissy et chef du PCF Vétérinaire

Mathilde CHANTELOUBE, cheffe du PCF phytosanitaire

Angélique CARON, assistante

#### **3) DRIA AF site de Rungis**

##### **Service régional de l'alimentation (SRAL)**

Mohammed ROUINA, chef de pôle phytosanitaire

Bertrand HUGUET, adjoint au chef de pôle et chef de l'unité surveillance et environnement

Elodie VANEL, cheffe de l'unité inspections et agréments

##### **Service régional d'information statistiques et économiques (SRISE)**

##### **Réseau des nouvelles des marchés (RNM)**

Yan LANGLOIS, chef de centre RNM

Franck LEMAITRE, adjoint au chef de centre RNM